


## OUVERTURE DE L'ANNEE ACADEMIQUE A L'UNIVERSITE LAVAL

 L'ANNEE académique, déjà ouverte effectivement à l'université, par la reprise des cours, s'est ouverte officiellement, mercredi dernier, par les cérémonies ordinaires. Le matin, à la cathédrale, la messe du Saint-Esprit fut célébrée par Mgr l'archevêque, en présence des professeurs et des élèves des quatre facultés et des écoles agrégées. Après la messe, Mgr l'archevêque prononça une éloquente allocution, dans laquelle il expliqua le sens de cette messe et de la profession de foi qui la suit, et donna à la jeunesse universitaire les plus utiles et les plus paternels avis. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, assistait au chœur.

Le soir, à 8 heures, séance solennelle dans la grande salle de l'université, sous la présidence de Mgr l'archevêque. Après la lecture du rapport de l'année dernière, faite par M. l'abbé Bourassa, secrétaire général, M. le chanoine Archambeault, récemment investi de la charge vice-rectorale, lut un travail fort intéressant sur le caractère et le rôle des universités catholiques. Dans son exorde, il remercia NN. SS. l'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Montréal du témoignage de haute confiance qu'ils viennent de lui donner en l'élevant au vice-rectorat et il fit, en termes délicats, l'éloge de son prédécesseur, Mgr Racicot.

Ce discours fut suivi de la proclamation des grades et des prix obtenus par les élèves au cours de l'année dernière, et de la collation de leur diplôme à quelques nouveaux docteurs en droit. L'honorable M. L.-O. Taillon, M. L.-F. Béique et M. C. S. Campbell recevaient ce diplôme *ad honorem*; MM. Louis Loranger, C.-M. Holt, P. Cousineau et R. Taschereau, après la soutenance de leur thèse devant la faculté de droit. La remise de ces quatre derniers diplômes se fit suivant le cérémonial solennel, avec les formules latines de la demande du diplôme par le doyen de la faculté, et la promesse des candidats de remplir fidèlement tous les devoirs attachés à leur nouveau grade.

M. Taillon prononça ensuite un bref et spirituel discours, que nous reproduisons textuellement, avec celui de M. le vice-recteur et le beau rapport de M. le secrétaire général.

A la fin de la séance, Mgr l'archevêque, en quelques paroles

se  
vi  
sit  
no  
tu  
po  
toi  
aut

F



C

rap  
l'an  
de c  
plica  
élève  
les p  
Je  
égare  
somi  
point  
intér  
de le  
procl  
par l

Vo  
Dans  
bache  
que, :